



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Division des personnels ATSS  
et d'encadrement  
DPAE 3**

**Rectorat de l'académie de Créteil  
Division des personnels ATSS  
et d'encadrement  
Service DPAE  
Secrétariat  
Bureau 616**

Affaire suivie par :  
Stéphanie MANDART  
Tél : 01 57 02 61 71  
Mél : [ce.dpae@ac-creteil.fr](mailto:ce.dpae@ac-creteil.fr)

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

**Arrêté portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des corps des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, des conseillers techniques de service social des administrations de l'État et des assistants de service social des administrations de l'État**

Le recteur de l'académie de Créteil,

Vu le code général de la fonction publique ;  
Vu le décret n°2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'État ;  
Vu le décret n°2017-1052 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des conseillers techniques de service social des administrations de l'État ;  
Vu le décret n°2012-1098 du 28 septembre 2012 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'État ;  
Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;  
Vu l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;  
Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports, pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 1er au 8 décembre 2022 ;  
Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 portant nomination des membres du bureau de vote électronique centralisateur (public) et des bureaux de vote électronique correspondants ;  
Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, des conseillers techniques de service social et des assistants de service social des administrations de l'État en date du 8 décembre 2022 ;



## **Arrête**

**Article 1** : Sont nommés membres de la commission administrative paritaire académique des corps des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, des conseillers techniques de service social et des assistants de service social des administrations de l'État, les représentants de l'administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

### **A. Représentants de l'administration**

#### a. Membres titulaires

Monsieur David BERAHA	Directeur des relations et des ressources humaines de l'académie de Créteil – Rectorat de Créteil (94)
Madame Anne TANGUY	Cheffe de la division des personnels ATSS et d'encadrement (DPAE) – Rectorat de Créteil (94)

#### b. Membres suppléants

Madame Rachel HENRY	Adjointe au Directeur des relations et des ressources humaines de l'académie de Créteil – Rectorat de Créteil (94)
Madame Alizé MARIE-JOSEPH	Cheffe de service de la DPAE3 – Rectorat de Créteil (94)

### **B. Représentants élus du personnel**

#### a. Membres titulaires

##### **Au titre du SNICS SNUAS-FP FSU**

Mme Samia BOUNOURI	Collège Jacques Prévert - Noisy-le-Grand (93)
--------------------	---

##### **Au titre de la CGT Educ'action**

Mme Catia Sofia RIBEIRO VILELA	DSDEN de la Seine-Saint-Denis - Bobigny (93)
--------------------------------	--



b. Membres suppléants

**Au titre du SNICS SNUAS-FP FSU**

Mme Agnès BRIELLES

DSDEN de la Seine-Saint-Denis - Bobigny (93)

**Au titre de la CGT Educ'action**

Mme Valérie FOUCHER

DSDEN de la Seine-Saint-Denis - Bobigny (93)

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le mardi 4 avril 2023

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil  
Directeur des Relations et des Ressources Humaines

**David BERAHA**